

Communauté de communes Ambert Livradois-Forez



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Livre 6 : Annexes

PLUi approuvé le : le 23 juin 2016

Modification simplifiée n°1 approuvée le : 8 février 2018

III. Les éléments architecturaux

1. Le guide « Rénover et construire sa maison en Livradois »

Rénover & Construire dans le Parc naturel régional Livradois-Forez



Rénover & Construire sa maison en LIVRADOIS



**Une réalisation des Communautés
de communes du Pays de Cunlhat
et du Haut-Livradois,
avec l'assistance du Parc naturel
régional Livradois-Forez
et du C.A.U.E. du Puy-de-Dôme**

Conception :

Christophe Camus, Marie Deschamps,
Georges Floret.

Financement :

Conseil général du Puy-de-Dôme,
Leader +.

Date de réalisation :

Février 2007

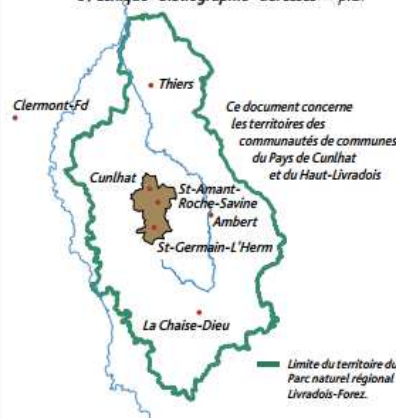
Les réalisations des architectes suivants ont été reproduites dans ce document :

Julien Aupède, Hervé Badet,
Luc Breuillé, agence le Compas dans l'œil,
Jean-Paul Christina, Georges Floret,
Pierre Fontvielle, Claude Gaillard,
Michel Gévaudan, Jacky Jeannet,
Gérard Ranoux, Simon Tessou...

Merci aux propriétaires dont les maisons nous ont permis d'illustrer ce document.

SOMMAIRE

Introduction	p.2
1 / L'architecture locale	
Les formes du bâti	p.3
Les matériaux traditionnels	p.4
Le toit	p.5
Les façades et les ouvertures	p.6
Les enduits	p.7
L'implantation dans la pente	p.8
Les extensions	p.8
2 / Vous allez restaurer votre maison	
Le toit	p.9
Les revêtements de façades	p.10
Portes, volets et fenêtres	p.11
Les ouvertures	p.12-13
Quelques exemples	p.14
3 / Vous allez construire	
Composer avec le site	p.15
Choisir un terrain	p.16-17
S'inspirer et innover	p.18
Construire en bois	p.19
Les matériaux de construction	p.20
4 / Les clôtures et abords	p.21-22
5 / Le confort thermique et la maîtrise des consommations d'énergie	
Utiliser l'énergie solaire	p.23
Tempérer sa maison	p.24
Bien ventiler son logement	p.24
Chauffage de votre maison	p.24-25
Récupérer les eaux de pluie	p.26
Le SPANC	p.26
6 / Lexique - Bibliographie - adresses	p.27



Vous avez choisi de vivre dans les communautés de communes du Haut-Livradois et du Pays de Cunlhat, au sein du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Vous souhaitez réhabiliter votre maison
ou construire un nouveau logement.
Cette brochure a pour but de vous
accompagner dans cette démarche :
faire en sorte que vos projets trouvent
harmonieusement leur place dans les
paysages et les villages qui font le charme
de notre région.

Le territoire des communautés de communes
est soumis à des pressions grandissantes.
L'arrivée de nouveaux habitants, souhaitable
pour la dynamique du Livradois n'est pas
sans conséquence pour le paysage
et les villages, et l'on constate parfois
une transformation peu maîtrisée
des bourgs et de leurs abords :
constructions neuves hétéroclites,
réhabilitations peu respectueuses
de l'existant...

Le Livradois est une région de moyenne
montagne située entre les vallées de l'Allier
et de la Dore, où dominent largement
boisements et prairies.
La géographie et l'altitude compliquent
l'accès à ce secteur caractérisé par
une forte dispersion de l'habitat.



Les bourgs groupés autour de l'église structurent le territoire et concentrent les équipements publics, les commerces.



Les pratiques agricoles sont à l'origine des fermes regroupées en de très nombreux hameaux, implantés sur les pentes accessibles et ensoleillées des vallées.



L'architecture locale

LES FORMES DU BÂTI

L'architecture locale se caractérise par des volumes simples : des parallélépipèdes allongés pour les fermes qui composent l'essentiel des villages.



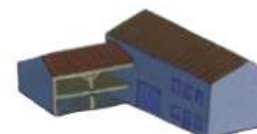
→ ferme bloc en long

La ferme bloc en long, modèle le plus répandu, où les bâtiments d'activités prolongent le logement et composent un seul volume sous un toit à deux pans.



→ ferme bloc en long

Une variante assez courante du bas-Livradois affirme le logement par une surélévation de son faîtage.



→ ferme en « L »

La ferme en « L », qui résulte de l'adjonction d'un bâtiment perpendiculaire à la typologie précédente, délimitant à l'avant un espace protégé des vents dominants.



→ maison de vigneron

La maison de vigneron, implantée à faible altitude sur les pentes du bas-Livradois. La maison bloc en hauteur superpose le cuveau et le logement. On l'identifie facilement à son est, (escalier et perron) protégé par l'auvent de toit, qui abrite souvent un séchoir extérieur, le galetas.



→ maison de maître

La maison de maître, monobloc à deux ou trois niveaux, couverts par un toit à quatre pans.



→ maison de bourg

La maison de bourg, maison d'habitation en alignement et continuité sur rue, à un ou deux étages sur rez-de-chaussée.

LES MATÉRIAUX TRADITIONNELS

Les constructions étaient bâties à l'aide des matériaux disponibles sur place : essentiellement la pierre granitique, mais aussi le gneiss... assemblés par un mortier composé de chaux liée à du sable, ou du « gore » décomposé sur place.

Le bois

est présent dans la construction, visible sous forme de bardage sur les dépendances agricoles. Il est également utilisé en structure porteuse : charpente, piliers des auvents, des estres des maisons vigneronnes... mais aussi pour les encadrements d'ouvertures (lindage).

Le pisé

apparaît sur les secteurs de plus faible altitude et se combine à la pierre.

Le pisé

La technique du pisé met en œuvre de la terre ameublie, moulée dans des coffrages de bois appelés banches.

Ces banches sont liées horizontalement par des lits de chaux et aboutées les unes aux autres grâce à leurs extrémités en biseau.

La pisé est élevé sur un solin en pierre qui l'isole du sol et de l'humidité et peut être enduit.

Structure porteuse traditionnellement mise en œuvre.

Bois en bardage pour de petites dépendances ou pour des extensions...

Structures bois des galetas, des auvents de maisons vigneronnes..., réalisées en bois durs : châtaigner, chêne.

Les pierres granitiques, les plus résistantes sont utilisées pour les chaînages d'angle, les encadrements d'ouverture : linteaux, jambages...

La brique de terre cuite est utilisée pour la réalisation d'encadrements de portes et fenêtres, pour les souches de cheminées, pour la confection des génôises et des corniches.

LE TOIT



Des tuiles creuses en terre cuite rouge sont utilisées en couverture, maintenues par des pierres sur les ouvrages plus sensibles au vent : le faîtage, les bords de toit.

Le toit à deux pans et à faible pente (de 30 à 40 %) est une des caractéristique essentielle des constructions du Livradois, et façonne l'aspect des fermes et villages.

Trois principes différents pour rejeter les eaux pluviales à distance de la façade :
De larges débords de toit portés par chevrons apparents, parfois sculptés en sifflet, protégés

les murs gouttereaux : c'est la solution la plus rustique et la plus courante. On trouve également des principes importés de la plaine, comme les **génoises** et les **corniches de briques**. Elle assurent la même fonction protectrice, avec un sens plus élaboré du décor.

Toit à débord.



Génoises à trois rangs.



Corniches à modillons.



La tuile creuse s'est progressivement substituée au chaume, imposant pour sa mise en œuvre une faible pente de toit. Faciles à mettre en œuvre, les tuiles plates, dites de Montchanin, ont remplacé ces anciennes tuiles.



Quelques vestiges d'anciennes chaumières subsistent encore, identifiables par les fortes pentes de toit.



Les souches de cheminée sont massives, réalisées en pierre ou en brique.



La rive de toit peut également être traitée par un débord de tuiles creuses courantes.



Les murs pignons peuvent être également protégés par un débord de toit portée par des pannes.

LES FAÇADES ET LES OUVERTURES



Le bâti se caractérise par des façades sagement composées, répondant d'abord à une organisation fonctionnelle précise, mais où apparaît clairement un souci esthétique : portes et fenêtres sont alignées sur une trame horizontale et verticale, marquées par des espacements réguliers entre les ouvertures de l'habitation.

Les ouvertures des dépendances agricoles

La porte d'étable et la porte de grange sont les principales ouvertures des dépendances agricoles.



La porte de grange est parfois accessible par une montée, levée de terre qui permet un accès dans la pente qui facilitait une répartition plus fonctionnelle des espaces (stockage du foin au-dessus de l'étable).



Les ouvertures du logement

Les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage sont toujours de proportion verticale, les menuiseries sont subdivisées par un principe de trois ou quatre carreaux.

Elles sont protégées par des volets bois persiennés ou semi-persiennés au rez-de-chaussée.



Les petites ouvertures de combles, qui faisaient office de ventilation présentent plus de diversité : elles sont carrées, rectangulaires, circulaires...

Les linteaux sont en bois, en pierre de taille, en brique.



La porte d'entrée est en bois. Elle est parfois surmontée d'une imposte vitrée. Les portes plus récentes peuvent comporter deux panneaux rectangulaires vitrés, protégés par des grilles.



LES ENDUITS

Il était autrefois coûteux de s'approvisionner en chaux à bâtir, qu'il fallait importer des régions calcaires.

Les constructions de pierre étaient alors montées à la terre crue en guise de liant. Plus tard, l'amélioration du réseau routier a permis un approvisionnement plus aisé : les propriétaires ont alors enduit leurs maisons, mais les contraintes financières déterminent toujours les choix.

Le logement et les dépendances sont jointoyés à la chaux, de manière identique.

L'habitation est ici mise en valeur : l'enduit supporte un badigeon, les chaînages d'angle sont matérialisés par le décor peint.

L'enduit à « fleur de pierre » met en évidence la façade de l'habitation, dans un souci de protection mais aussi d'esthétique : la façade vue est traitée, contrairement au mur pignon.



Vestige d'enduit sur une maison de bourg.



Un enduit léger, sans badigeon de couleur, protège le logement. La grange et l'étable ne sont pas enduites.



La fonction de l'enduit est de dissimuler l'irrégularité de la maçonnerie et de la protéger contre les intempéries : pluie, vent, gel... L'enduit améliore sensiblement l'isolation et le confort du logement.

Les dépendances sont rarement enduites en raison de leur superficie plus importante.

L'enduit sert également de support à la décoration dont témoignent les vestiges de badigeons visibles dans certains bourgs, et à la représentation d'éléments constructifs : encadrements d'ouvertures, chaînages verticaux et horizontaux...

2/ Vous allez restaurer votre maison



Le charme et l'équilibre d'un bâtiment sont toujours fragiles et précaires : préserver ces équilibres mérite la plus grande attention.

Avant tout, une réhabilitation, même légère, nécessite une réflexion préalable sur ce qui compose le charme de votre maison : son intégration dans l'environnement, l'harmonie des matériaux, des teintes, la composition de la façade, la présence de végétation...

Quelques principes essentiels vous assureront un meilleur résultat :

- conserver les pentes de toit,
- respecter la composition de la façade, la proportion et l'alignement des ouvertures,
- réutiliser si possible des matériaux identiques.

Le toit



Les pentes d'origine doivent être conservées dans le cas d'une réfection de toiture. Les tuiles canal en terre cuite de teinte rouge sont les plus adaptées sur le secteur. On pourra également réutiliser les tuiles d'origine lorsque leur état le permet.

Un soin particulier est à apporter à la liaison entre le mur et le toit qui constitue un élément fonctionnel et esthétique important dans la maison traditionnelle : les corniches et génoises seront conservées lorsqu'elles existent.



Les pierres posées sur les limites sensibles au vent – bords et faîtage – évitent un scellement systématique.



L'aspect massif des souches de cheminée sera conservé : ne surtout pas rapporter d'éléments préfabriqués.



Les rives de toit en pignon seront traitées par un simple débord de tuiles creuses courantes. Les tuiles à rabat, les ouvrages de zinguerie sont à éviter.



Débord de toit posé sur les chevrons. La volige brute doit rester apparente.



Corniche.

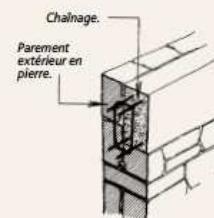


Tuile canal traditionnelle.



Tuile à double emboîtement, type Omega.

On utilisera de préférence des tuiles canal. Les tuiles à emboîtement de type « Omega » peuvent également être utilisées.



Lors du remplacement d'une charpente, on prendra soin de dissimuler le chainage derrière un parement de pierre (dans le cas d'une maçonnerie apparente).



Les revêtements de façades



L'aspect des façades de votre maison peut parfois résulter d'interventions successives dans le temps.

Il est impératif d'avoir une bonne analyse du bâtiment et de repérer au préalable les teintes anciennes, les éléments de décor.

De la qualité de la maçonnerie dépendra le traitement de la façade.

Les maçonneries édifiées pour être vues seront conservées apparentes, ainsi que les dépendances agricoles telles que les granges.

Les autres constructions, largement majoritaire, seront enduites.

Les enduits

Les enduits seront réalisés à la chaux naturelle. La qualité d'un enduit tient à sa texture : il présentera un aspect lisse, finement taloché, feutré à l'éponge, balayé, ou gratté fin. La teinte de l'enduit joue un rôle essentiel, ainsi que la notion de décor.

Les encadrements d'ouverture sont soulignés par un liseré de même couleur que les menuiseries.

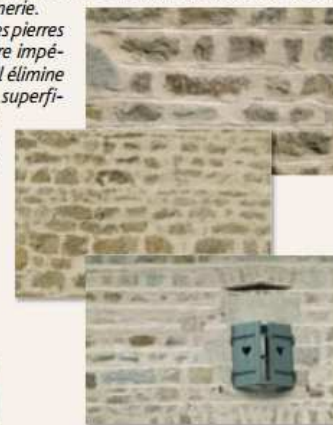


Les joints

Ils devront être réalisés au mortier de chaux naturelle, dont la teinte sera choisie en fonction de celle de la pierre de la façade.

Sur la maçonnerie de « tout venant » les joints seront « beurrés » à pierres vues ou semi-vues, selon la nature de la maçonnerie.

Le sablage des pierres est à proscrire impérativement. Il élimine la couche superficielle de protection et fragilise la pierre.



La façade dégradée de cette ferme a été renouvelée par une reconstitution en surface du pisé. Cette technique permet de conserver l'aspect originel de la construction.

Toutes les surfaces de façade n'ont pas à être traitées de façon identique, malgré la continuité des volumes.

Le logement sera enduit, les dépendances agricoles seront simplement rejointoyées, ou pourront recevoir un enduit de teinte différente.

Attention : toutes les chaux ne se ressemblent pas.

Les chaux hydrauliques et les chaux artificielles sont recommandées pour les constructions neuves.

Pour une maçonnerie de pierre, on leur préférera la chaux aérienne ou la chaux naturelle : perméables à la vapeur d'eau, elles permettent aux murs de s'assécher.

Trois couches sont nécessaires à la bonne réalisation d'un enduit : un gobetis, un corps d'enduit, et une couche de finition. Il est important de respecter les prescriptions afin d'obtenir un bon rendu : délais de séchage entre les couches, température ambiante tempérée...



Les éléments de décor

Les appareillages particuliers de la construction sont figurés sur l'enduit : encadrements des ouvertures, chaînes d'angle (droit ou en harpage), bandeaux de toits...

Ces décors traditionnels marquent la limite de la construction, soulignent les ouvertures et évitent un effet de masse uniforme de l'enduit : ils doivent absolument être retrouvés sur la nouvelle façade.

Les techniques du badigeon sont particulièrement adaptées à la création de ces décors.



Lorsque la façade est enduite, la génoise est intégrée au bandeau de toit.

Chaîne d'angle en harpage.



Portes, volets et fenêtres

L'impact visuel des menuiseries est important dans la perception générale de la maison, et il est fréquemment sous-estimé.

Les menuiseries bois de tradition locale sont particulièrement adaptées en réhabilitation. Elles seront peintes afin de leur apporter une protection maximum.



A l'étage les volets sont persiennés et permettent, en période estivale, de ventiler un espace intérieur tout en conservant un minimum de clarté.



Une seule couleur pour les volets (bois et éléments de quincaillerie) simplifie la perception de la façade.

Les volets bois persiennés constituent la réponse la plus adaptée pour protéger les fenêtres d'un logement.

Ces volets sont le plus souvent semi-persiennés au rez-de-chaussée, pour plus de résistance et une intimité accrue.

Les volets roulants

Les volets roulants peuvent constituer une alternative aux volets traditionnels : le coffret du volet sera alors situé à l'intérieur, et sera ainsi invisible en façade.



Les ouvertures de petites taille peuvent être traitées par un chassis à simple carreau.



L'aluminium peint, l'acier, sont aussi envisageables en réhabilitation et permettent d'avoir des menuiseries de section inférieure.

Menuiserie aluminium laqué.

Les Ouvertures

Intervenir sur des ouvertures existantes (porte de grange, porte d'écurie), créer de nouvelles ouvertures sont des exercices difficiles.

Le traitement d'une porte d'étable et plus encore celui d'une porte de grange ne fait pas référence à des modèles : un nouveau dispositif est à inventer. Plusieurs solutions sont possibles.

Elles devront simplement respecter « l'histoire » de la construction et cette histoire doit rester lisible : les ouvertures ne doivent jamais être murées ou dénaturées par un remplissage partiel, les encadrements et les proportions doivent être préservés.

L'ancienne vocation de cette porte d'étable est toujours identifiable. La conception de la nouvelle menuiserie apporte une touche contemporaine à cette grange réhabilitée.



Deux trames différentes pour le traitement de ces anciennes portes de grange : deux solutions respectueuses et novatrices où l'utilisation du bois est privilégiée.



On peut également créer des dispositifs plus complexes qui permettent d'animer différemment la façade en fonction des usages ou des désirs des habitants. Ici on pourra intervenir sur l'accès ou sur la quantité de lumière en jouant sur les différents modules de la porte. La paroi vitrée et la porte d'entrée situées à l'arrière de la façade permettent le débattement de la porte de grange et créent un porche abrité.



Le choix de matériaux plus contemporains est bien sûr possible. La teinte est importante et l'on évitera les couleurs claires. Les menuiseries en aluminium laqué gris sont ici bien adaptées, et les portes de grange permettent de sécuriser l'ouverture. L'épaisseur de la dalle de l'étage est dissimulée en façade par la menuiserie.



Ce type de solution permet des volumes agréables à l'étage, correctement éclairés par un principe de lumière rasante au sol.



*Créer de nouvelles ouvertures est tout à fait possible...
On prendra soin de créer un rythme selon une trame horizontale et verticale, à l'image des façades traditionnelles.*

Soigner les encadrements de ces nouvelles ouvertures permettra de conserver la maçonnerie dans l'état, et donc de minimiser les coûts.



Refermer un ancien espace de stockage par une menuiserie légère en aluminium permet de conserver l'apparence générale de la construction et de créer un volume ouvert sur le paysage.

La « montade » de grange reconverte en véranda couverte sert de sas d'entrée. C'est également un apport de chaleur non négligeable en demi-saison. La toiture couverte évite les surchauffes estivales.



En réhabilitation il est préférable d'éviter les ouvertures horizontales d'un seul tenant, souvent incompatibles avec la composition des façades. Jumeler deux fenêtres verticales classiques offre la même surface vitrée et facilite l'intégration dans la façade.



L'encadrement en béton est enduit soigneusement. Il disparaît dans la maçonnerie rejointoyée.



L'encadrement est affirmé visuellement par un linteau traditionnel. La maçonnerie de pierre peut être conservée en l'état.

Lors de la création d'une fenêtre, la pièce d'appui (bassoir) évite les coulures inesthétiques sur l'enduit.

Un bassoir en béton sera aussi fin que possible, sans moulure et ne débordera pas de part et d'autre de la largeur de la fenêtre.



L'appui peut être réalisé en zinc ou en aluminium laqué qui reprendra la teinte de l'encadrement de fenêtre.



Quelques exemples

Les quelques exemples de réhabilitation qui suivent s'inspirent des conseils précédents, mais ne constituent pas des « recettes » à appliquer systématiquement. Chaque réhabilitation est un cas particulier, sur lequel il faudra réfléchir et où plusieurs alternatives seront possibles.

Ces quelques esquisses veulent simplement témoigner des potentialités du bâti traditionnel, de sa capacité à évoluer pour se transformer en logements confortables et adaptés aux exigences actuelles.



Le gabarit des portes de grange et d'étable évoque clairement la vocation antérieure de la construction. Largement vitrées, ces ouvertures offrent un maximum de lumière dans les pièces de vie.

De nouvelles ouvertures sont créées en façade et en pignon. Leurs proportions sont proches de celles d'un logement, et s'intercalent discrètement dans la composition initiale.

Le bâtiment en bois apporte une touche « sophistiquée » complémentaire du volume sobre et massif de l'ancienne grange. L'implantation en pignon, la couverture en tuiles canal, l'utilisation du bois en bardage... caractérisent une tradition constructive locale pour cette extension qui répond à des attentes classiques : garages, espace de rangement, atelier...

14

Cette ancienne grange implantée dans la pente pourra être transformée en logement. Il est ici possible de reconstituer la façade classique d'une habitation, recomposée à partir d'ouvertures existantes : la porte d'étable et une fenêtre en rez-de-chaussée.



Les ouvertures du séchoir et de la porte de grange sont traitées de façon plus contemporaine, avec pour objectif d'apporter le plus de lumière possible.

Une extension peut être accolée en pignon, couverte par un toit monopente, associant bois et pierre.

Cette petite construction située au cœur d'un village constitue la structure la plus sommaire des fermes du Livradois, avec des volumes réduits au minimum, pour le logement comme pour les dépendances.

L'enjeu sera d'y créer un logement confortable sur la totalité du volume et d'y apporter la lumière nécessaire.



Les ouvertures de l'ancienne habitation, bien proportionnées, seront conservées à l'identique. La potentialité de transformation la plus intéressante concerne la partie agricole qui sera largement ouverte, tramée par une menuiserie en bois traitant simultanément la porte de grange et l'espace de séchage de l'étable. Des pare-soleil en bois filtrent la lumière et maintiennent les vues sur le jardin. La porte de l'ancienne porcherie est également vitrée pour un surcroît de confort.

3/ Vous allez construire

Vous avez décidé de construire votre maison qui fera bientôt partie de ce paysage qui vous a séduit par ses qualités. Elle devra à son tour s'inscrire dans la composition et respecter l'équilibre souvent fragile de ce paysage.

Une maison n'est jamais un objet architectural indépendant, perçu de façon isolée. Toute construction entretient un rapport avec son environnement, qu'il soit naturel (le site, le terrain, la végétation) ou bâti (le village, le hameau, la ferme voisine...) environnement dont vous devrez tenir compte.

Avant de concevoir votre maison, il est impératif d'observer et d'analyser le site dans lequel viendra s'intégrer votre projet.

Un certain nombre de critères, déterminants pour la qualité, l'insertion et l'économie de votre projet sont à analyser avant la phase de construction :

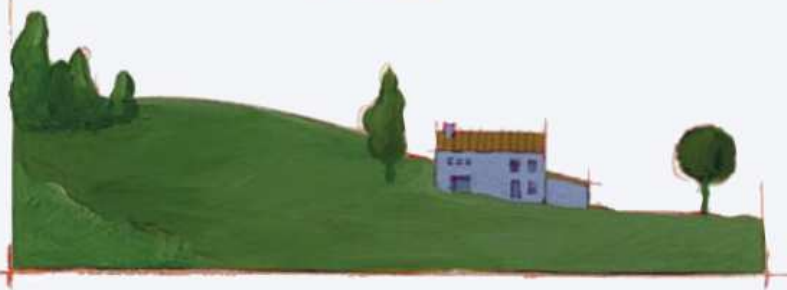
- Le site dans sa globalité et son organisation générale : les vues, les pentes, la végétation, les groupements bâtis, le parcellaire, les voies de circulation...
- La localisation de votre terrain dans le site : son exposition, ses accès, son environnement proche...
- La proximité du bâti existant, son organisation, ses principales caractéristiques architecturales...

L'observation des pratiques antérieures (alignement ou retrait le long des voies, orientation dans le site, volumétrie des constructions...), permet de comprendre les modes d'occupation du territoire :

- Comment sont implantées les constructions anciennes par rapport au relief, aux parcelles, à la rue ?
- Quelles sont les orientations, les volumes, mais aussi les détails architecturaux, les ouvertures, les teintes, les clôtures ?

Sans qu'il soit question de reproduire une architecture existante, l'analyse des types d'implantation, d'orientation ou d'organisation sur la parcelle sera une aide précieuse pour construire votre maison en préservant l'identité du paysage.

vents dominants



Composer avec le site
Les éléments naturels s'adaptent aux pentes



La pente protège largement cette ferme dont toutes les ouvertures sont orientées au sud.

La prise en compte des éléments naturels dès la conception du projet est essentielle et implique l'observation de quelques principes simples d'implantation, d'orientation éventuellement de protection.

Le respect de ces principes apporte toujours un gain substantiel de confort et d'économie :

- Orienter la façade principale au sud
- Limiter les ouvertures ou la taille des ouvertures des façades nord.
- Planter sa maison en retrait des sommets, en utilisant le relief comme protection
- Utiliser les dépendances (garages, remises...) comme éléments de protection d'un logement ou d'un espace à abriter.
- Se protéger des vents dominants par une haie, un alignement d'arbres, d'arbustes...



La façade principale est protégée par une ondulation naturelle de terrain et par une petite construction. Des arbres à haute tige forment un écran dense au nord. Des bosquets de noisetiers assurent une protection latérale efficace contre les vents dominants.

La tentation est souvent forte de vouloir planter sa maison sur un point haut du relief et de profiter de la meilleure vue possible. Les contraintes climatiques sont fortes en Livradois, et il est préférable de considérer le relief comme une protection naturelle. Une implantation sur la pente sud, de surcroît protégée par la végétation existante garantit confort et économie.



16

Le choix du terrain et l'implantation sont des phases essentielles de votre projet qui conditionneront peut-être votre mode de vie. Ces choix seront également déterminants dans la perception de votre maison dans son environnement.

Dans la limite du foncier constructible, préférez un terrain situé dans le périmètre construit d'un village ou le plus proche possible: vous éviterez par la suite des déplacements fréquents et à la longue coûteux: accompagner vos enfants à l'école, faire des courses, fréquenter les équipements publics, sportifs...

Évitez également les terrains en bord de routes très fréquentées où la circulation risque d'augmenter: elle pourra présenter plus tard un danger pour les déplacements de vos enfants.

La taille de votre parcelle sera déterminante dans le coût final de votre projet. Le prix du foncier est en augmentation sensible, y compris loin des grandes agglomérations. Les vastes parcelles que l'on construisait autrefois sont désormais chères et l'entretien de l'espace nécessite une disponibilité importante.

Construire à l'extérieur des bourgs devient coûteux pour les collectivités. L'extension rapide et mal maîtrisée des villages a pour conséquences de prolonger considérablement la voirie et l'ensemble des réseaux qui vous seront nécessaires. Les répercussions sur l'évolution du budget des communes - donc sur les impôts locaux - sont tangibles, et le choix d'une urbanisation raisonnée en limitera l'impact.

Et pourquoi ne pas vivre en centre bourg? L'éventualité de vivre au cœur d'un village rebute parfois, et le projet de vivre dans une maison isolée est bien souvent idéalisé.

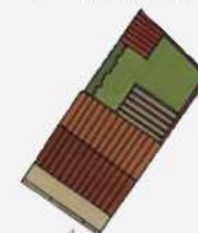
On oublie souvent que des maisons, parfois des terrains, sont disponibles dans le périmètre des bourgs et présentent de nombreux avantages.

Les maisons de bourg souffrent de préjugés bien ancrés, et pourtant...

- Au cœur du village, votre logement sera proche des équipements publics, des commerces et services disponibles...
- Les réseaux nécessaires (assainissement, eau, électricité...) sont déjà installés et ne sont pas à financer,
- Si elles ne disposent pas d'un vaste terrain, ces habitations possèdent souvent à l'arrière, un jardin ou une cour amplement suffisants pour laisser jouer des enfants, manger dehors...
- Les collectivités ont souvent investi et rénové leurs espaces publics. Places, placettes... sont autant d'espaces de jeux pour les enfants, de lieux de rencontres pour les adultes...
- Et puis la maison de bourg est économique: deux façades à entretenir au lieu de quatre, et la mitoyenneté assure une isolation efficace.



Le centre des villages offre aujourd'hui des espaces publics accueillants, des équipements publics, parfois des commerces.



Une place aménagée et arborée, une petite église à clocher carré typique du Livradois, la proximité d'un commerce multi-services, d'une école... participent d'un cadre de vie agréable et recherché.

Une parcelle de taille raisonnable, comprise entre 300 et 1000 m², dont l'organisation sera soigneusement réfléchie répondra à tous vos besoins.



On retrouvera ici, adapté aux pratiques contemporaines, un principe d'implantation en « L ». Implanter un garage en limite de rue évite la circulation des véhicules sur la parcelle. On conservera ainsi l'intégralité du terrain pour des usages plus conviviaux : jardin potager, pelouse, terrasse...



C'est aussi l'opportunité « d'accrocher » la construction à l'un des côtés de la parcelle et de retrouver des alignements existants, tout en préservant le logement en retrait. Le garage peut également être utilisé pour renforcer l'intimité par rapport à la rue, ou comme écran contre des vents dominants.



Cette variante illustre l'utilisation possible d'une parcelle étroite en centre bourg que l'on hésite parfois à occuper. Ce type d'organisation permet de hiérarchiser les espaces : une cour avant en relation



avec l'espace public, un jardin arrière, plus intime, à l'abri de la maison. Un accès de service destiné à ce jardin peut être créé à l'arrière du garage.



La construction peut également être implantée perpendiculairement à la voie, bénéficiant d'une bonne exposition, d'un espace protégé de la rue par le garage et le recul de l'habitation.



Implanter une maison en limite longitudinale de parcelle optimise l'utilisation d'une parcelle étroite en évitant des recoins ou des passages étroits.



De nombreuses variantes sont possibles. Ici l'ouverture sur l'arrière de la parcelle n'est plus latérale, mais centrale. Elle peut être couverte, ce qui aura pour avantage :
• de relier l'ensemble de la construction, garage et logement, toujours préférable



pour des raisons pratiques (liaison abritée) et esthétique (volume mieux affirmé dans le paysage).
• de créer un espace de transition couvert permettant d'abriter un véhicule, des vélos... et de protéger l'accès au logement.



La couverture vient ici s'intercaler entre deux volumes traités sur le principes des petites dépendances traditionnelles en bois,



pouvant être utilisées l'une comme garage, l'autre comme entrée, cuisine ou espace de rangement accolé au volume principal.

Trop de constructions neuves semblent « parachutées » dans nos villages, sans aucun rapport avec ce qui est déjà construit autour : vague inspiration du mas provençal, modèles aux formes aléatoires (et souvent coûteuses), en « alés d'avion », ou organisés à partir d'une tour centrale... banalisent la périphérie de nos villages.

Les typologies architecturales locales constituent évidemment des modèles éprouvés et validés, sources d'inspiration. Ce qui ne voudra pas dire reproduire, mais interpréter des savoir-faire, des techniques, pour créer des espaces et des lieux contemporains, agréables à vivre.

Des volumes simples favorisent une bonne intégration dans le paysage...

Construire sur plusieurs niveaux rationalise l'utilisation de la parcelle en limitant l'emprise au sol. Il est préférable d'accoler les annexes au volume principal afin de donner plus d'assise à la construction.

Un volume simple s'intégrera plus facilement, par similitude avec les constructions voisines du bourg.

Un volume latéral peut cumuler plusieurs fonctions : agrandir la maison, abriter une voiture... mais aussi protéger des regards ou des vents dominants...

Proposer une volumétrie simple n'exclut pas un fractionnement des espaces ou l'association de matériaux divers, comme ici la pierre, le verre, l'enduit...



Ce qui n'exclut pas la création, la recherche, l'innovation...



Une organisation différente des ouvertures, dont les modules recomposent un long bandeau horizontal rythmé par les volets bois...



Une véranda largement ouverte, protégée par une classique couverture en tuiles...



Une large ouverture verticale et une terrasse protégées par un pare-soleil en bois...

Construire sur plusieurs niveaux, couvrir avec un toit à deux pans en tuiles, conserver un principe d'alignement et d'ordonnement des ouvertures... situe ce projet dans une tradition constructive. L'implantation perpendiculaire à la pente conforte cette volonté.



L'implantation perpendiculaire aux courbes de niveaux, la large toiture deux pans s'inspirent des constructions traditionnelles du Livradois. Les avancées de toit protègent l'entrée ainsi qu'une terrasse ouverte sur la vallée. La structure bois est posée sur un soubassement en pierre.



Le mur pignon vitré éclaire les deux niveaux de l'habitation, protégée par l'avent de toit des surchauffes estivales.

Construire en bois

La maison « tout en bois » ne correspond pas à une pratique constructive locale. Le bois était autrefois utilisé en association avec d'autres matériaux, et il est aujourd'hui parfaitement compatible avec la pierre, la brique, le béton, l'acier, le pisé... Il est également particulièrement adapté à la réalisation d'éléments porteurs (poteau, poutre), d'éléments de détails (balcon, galerie, pare-soleil, barrière, escalier...).



La façade sud de la maison est réalisée en bois et verre, encastrée entre deux murs pignons en maçonnerie traditionnelle.

Le bois est un matériau particulièrement adapté à la construction de petites dépendances, extensions... Il est recommandé de conserver l'aspect naturel du bois qui évoluera avec le temps en fonction des essences, ce qui n'exclut pas une protection incolore pour certaines essences fragiles : huile de lin, peintures microporeuses, lasures...



Construite dans les environs de Thiers, cette construction récente utilise le mur de la limite Nord de la parcelle comme soubassement, libérant ainsi un maximum de terrain au sud. L'utilisation du bois a simplifié la mise en œuvre du chantier sur un site escarpé difficilement accessible. Le bardage de larges planches brutes n'est pas sans rappeler les petites dépendances construites dans la région thiernoise.



Les volets coulissants sur un rail associent bois et fer pour une mise en œuvre simple et économe inspirée des ateliers de coutellerie de la région.



De nouveaux matériaux de construction sont aujourd'hui disponibles sur le marché. Leurs performances thermiques améliorent largement le confort du logement et participent à la maîtrise de la consommation d'énergie. Utilisant pour leur fabrication des matières premières abondantes (argile, bois, paille...), ces matériaux contribuent au respect de l'environnement.

La brique alvéolée en terre cuite (dite brique Monomur)

Elle présente une meilleure isolation thermique que le parpaing classique, et ne nécessite aucun isolant complémentaire. (l'isolation est assurée par les alvéoles d'air de la structure).



Le bois

Son utilisation valorise une filière régionale. Les techniques de mise en œuvre sont variées (ossature bois, bois massif préfabriqué...) réalisées sur place ou en atelier. Dans les deux cas, la rapidité de mise en œuvre est un atout important. L'économie de chauffage d'une maison bois par rapport à une construction traditionnelle est évaluée à environ 20 %.

Le pisé

Il présente un excellent coefficient d'isolation thermique ainsi qu'une très bonne inertie. S'il est coûteux d'envisager aujourd'hui la construction intégrale d'une maison en pisé, il peut être utilisé en association avec d'autres matériaux. Il doit être impérativement préconisé pour la réhabilitation d'ouvrages en pisé : maisons, granges, murs de jardin...



Le mur en pisé de cette grange en ruine a intégralement été reconstruit avec la terre récupérée sur le site.

La paille

Son utilisation est marginale, mais se développe actuellement avec plusieurs projets en cours en région Auvergne. Les techniques sont nombreuses : en système autoporteur, bottes de paille en remplissage sur une structure bois, panneaux de paille compressée... Ces techniques ont en commun une excellente isolation thermique, ainsi qu'une rapidité de mise en œuvre qui facilite l'autoconstruction. La paille, provenant de l'agriculture traditionnelle, est ensuite protégée par un enduit ou par un bardage bois qui banalise l'aspect extérieur de la maison.



4/ Les clôtures, les abords de la maison

Visible en premier plan depuis la rue, la clôture est un élément déterminant du paysage.

Elle peut être à dominante minérale ou végétale, en bois... elle peut associer plusieurs matériaux mais devra rester en cohérence avec l'aspect de la maison.

Une clôture peut être opaque pour préserver l'intimité, au contraire ajourée ou discontinue pour permettre des vues, des échanges.

La séparation entre l'espace privé et l'espace public peut être traitée de façon tout à fait symbolique...

Clôre une parcelle n'est pas une fatalité, et les maisons du Livradois restent bien souvent ouvertes sur le chemin ou le coudert du village.

... ou affirmée plus nettement par un dispositif mixte associant pierre, bois et végétation.



Une clôture basse permet de conserver un contact avec l'espace public. L'alignement du portillon et du mur allège la perception depuis la rue. La faible hauteur permet de conserver un contact avec l'espace public.

Les clôtures devront être traitées avec simplicité en évitant les surcharges, les détails anecdotiques.



Un simple muret de pierres sèches suffit à affirmer une limite.



L'arrière d'une parcelle ouverte sur des prés peut également se dispenser de clôture, permettant ainsi une continuité des vues.

Les modèles de portails complexes ou trop « urbains » ne sont pas adaptés aux villages du Livradois.

Le faîtage des murs de clôture est traditionnellement protégé par un rang simple ou double de tuiles creuses. Ce dispositif peut être réutilisé pour la protection des murs et murets à bâtir.

Quelles essences pour les abords de la maison ?

une règle : privilégier les essences locales permet une meilleure intégration avec l'environnement végétal.

Pour marquer une limite :

association d'arbres de haut jet et d'arbustes qui agiront en complémentarité : noyers, arbres fruitiers, frênes... lilas, noisetiers, buis...

Sur un support tel que les grilles d'une clôture :

rosiers, chèvrefeuille, capucines. Sur la façade ensoleillée de la maison : vigne, poiriers, abricotiers...

Les abords de la maison sont indissociables de la construction elle-même, et comptent pour beaucoup dans sa perception depuis l'extérieur, mais aussi dans le plaisir que l'on peut avoir à y habiter.

La végétation protège et accompagne le bâti pour former un ensemble harmonieux : arbres, arbustes, vigne sur la façade...



Sur la façade sud, poirrières, glycines, vignes... apportent de l'ombre et atténuent la rigueur minérale du bâti.

La réhabilitation ou la création de bacs, serves, lavoirs, fontaines... permet d'acclimater des végétaux aquatiques, d'apporter un peu de fraîcheur en été, éventuellement de créer une réserve d'eau en cas de pénurie.

22

Un espace en herbe, fleuri, est la solution la plus simple et la plus économique de traiter les abords de sa maison.



L'accès à une montée de grange, à un garage... peut être conservé en herbe. Seul le passage de roue sera renforcé dans la pente.

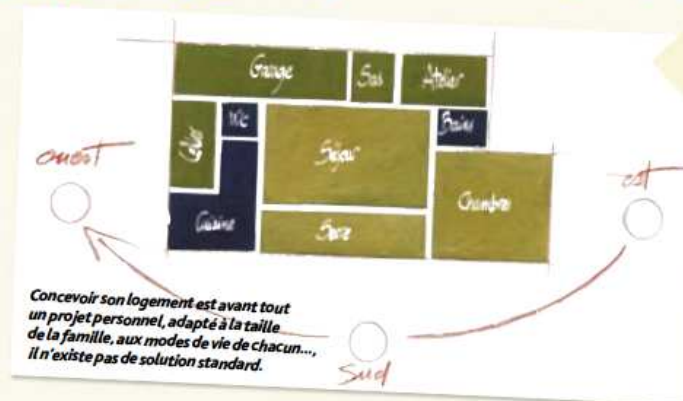
Le choix de matériaux ou de solutions standardisées n'est pas une fatalité.

On peut utiliser des dalles ou des pavés de récupération pour créer une allée, un muret de pierres sèches pour délimiter une cour, un caillibot bois pour aménager une terrasse...



Manger dehors l'été ne nécessite pas obligatoirement la construction d'un auvent, d'une véranda... ou d'investir dans des stores ou abris souvent inesthétiques. Des dispositifs discrets et économiques peuvent ombrager les abords d'une maison : une pergola, un pare soleil, une toile tendue sur une structure amovible...

S/Le confort thermique et la maîtrise des consommations



Pour une construction neuve comme en réhabilitation, c'est lors de la phase de conception que vous réaliserez les plus fortes économies d'énergie.

Il suffira pour cela d'appliquer quelques principes simples afin de construire en harmonie avec l'environnement, le climat et les ressources locales :

- Analyser et prendre en compte le terrain, l'environnement proche, les caractéristiques climatiques : soleil, vents dominants...



Adossés à la pente et au boisement, ces logements bénéficient d'une protection naturelle et sont ouverts sur la vallée.

- Bien réfléchir et prévoir l'organisation de votre maison : s'orienter au sud, se protéger des vents froids, répartir les espaces intérieurs en fonction de l'orientation des façades.
- Isoler avec soin, si possible par l'extérieur, pour conserver la chaleur l'hiver et éviter qu'elle ne pénètre l'été.
- Capter le soleil pendant la saison froide par les vitrages (double et triple vitrage) et des murs massifs, tout en se protégeant du rayonnement l'été.
- Stocker l'énergie dans la masse du bâtiment, amortir les variations de température grâce à l'inertie thermique.
- Renouveler l'air en utilisant au mieux la ventilation naturelle ou une ventilation contrôlée efficace.
- Laisser entrer la lumière du jour pour favoriser l'éclairage naturel, en prévoyant les risques d'éblouissement et de surchauffe.
- Choisir un mode de chauffage approprié, peu polluant, privilégiant les énergies renouvelables.

utiliser l'énergie du soleil

Une bonne conception du logement permet de tempérer rapidement l'espace intérieur dès les premiers beaux jours de l'année ou à l'automne (accumulation de chaleur dans un espace vitré mais ventilé...)

Mais il faudra penser à la période estivale, où la maîtrise du rayonnement solaire est indispensable.

Les baies doivent pouvoir être occultées (volets...) ou protégées par des pare-soleil, débords de toit, pergola végétalisée...

- Les ouvertures de type « Velux » sont à concevoir avec un soin tout particulier sur les pentes sud et ouest de toit, où les combles sont déjà sollicités par une surchauffe de la couverture. (les pentes orientées à l'Est où le soleil est moins chaud, ou au Nord sont préférables)

- Des espaces ombragés doivent être aménagés aux abords de la maison : terrasse à l'ombre d'un arbre...

Pensez à une ventilation entre façades opposées : les ouvertures des façades nord permettent un apport d'air frais.



Un dispositif éprouvé depuis longtemps : un marronnier, un tilleul... devant la maison apporte une ombre appréciée en été.



Une large ouverture apporte de la lumière et des vues sur le paysage. Elle est ici protégée du rayonnement par un système de pare-soleil en bois qui se déploie également au-dessus de la terrasse.



En été, les ouvertures doivent pouvoir être occultées (volets...) ou protégées du rayonnement solaire par des débords de toit, des pare-soleil, une pergola végétalisée... La ventilation naturelle permet de rafraîchir les espaces intérieurs sans recourir à des dispositifs coûteux en énergie comme la climatisation. La présence d'un arbre à l'avant des façades sud ou ouest assure un filtre supplémentaire, et des espaces ombragés à proximité du logement.



En hiver, lorsque le soleil est bas sur l'horizon, le même arbre sans ses feuilles laisse passer le rayonnement qui tempérera l'intérieur de la maison.

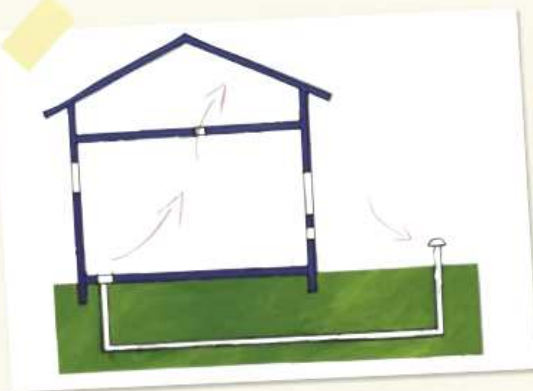
Tempérer sa maison

Le puits canadien, ou puits provençal, utilise de manière passive l'énergie stockée dans le sol. Le système consiste à importer de l'air extérieur par un tuyau enterré à environ 2 m de profondeur.

L'hiver, l'air froid est partiellement réchauffé au contact de la terre plus chaude que l'atmosphère (la température de l'air à l'arrivée est d'environ 5°)

L'été, l'air chaud est tempéré de la même façon lors de son passage en sous-sol, alors plus froid que l'air (la température de l'air à l'arrivée est d'environ 19°)

Ce système, simple et facile à réaliser lors de la construction de votre maison, permet de maintenir un logement hors gel sans avoir à chauffer.



Bien ventiler son logement

L'aération se faisait autrefois naturellement dans des logements peu étanches aux courants d'air.

Les maisons sont aujourd'hui de plus en plus isolées thermiquement. L'humidité et les polluants se concentrent parfois dans des proportions importantes, et peuvent nuire à votre santé et à l'état de votre maison.

Ces pollutions peuvent avoir différentes origines, parmi lesquelles les matériaux de construction ou de décoration : solvants, lasures, peintures, colles diverses, produits de nettoyage...

Une partie de ces polluants peut être évitée en choisissant des matériaux naturels : isolant en laine de lin, de chanvre, de mouton, en ouate de cellulose, en fibres de bois..., peintures naturelles, lasures à l'eau...

La ventilation peut être :

- naturelle, et consiste à ouvrir régulièrement les fenêtres. Les pertes d'énergie sont importantes en hiver,
- mécanique, avec des systèmes plus ou moins élaborés :
 - VMC simple flux autoréglable à débit d'air constant,
 - VMC hydoréglable dont le débit d'air varie en fonction de l'humidité intérieure,
 - VMC double-flux qui récupère la chaleur de l'air vicié extrait, et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur.

Le chauffage de votre maison

Votre maison sera d'autant plus facile à chauffer qu'elle sera bien isolée : toiture, murs, portes et fenêtres. Une bonne isolation permet une économie de chauffage comprise entre 30 à 50 %

Le choix du mode de chauffage est déterminant, et quelques critères sont à prendre en compte.

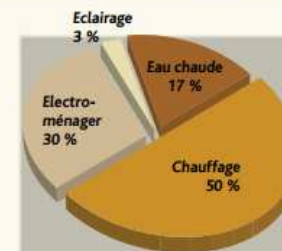
N'oubliez pas que :

- le fioul et le gaz sont issus de matières premières non renouvelables, et connaissent actuellement des augmentations importantes, appelées à durer,
- l'énergie solaire présente l'avantage d'être non polluante et renouvelable,
- les ressources géothermiques (utilisation des calories stockées dans le sol, les nappes phréatiques...) sont illimitées et l'exploitation de cette énergie est en pleine expansion.

Enfin, l'énergie bois est particulièrement bien adaptée dans notre région, en chauffage principal comme en chauffage d'appoint.

Quelques chiffres

Le chauffage représente 50 % environ de la consommation d'énergie d'une résidence principale, auxquels il faut encore ajouter 17 % pour la production d'eau chaude : au-delà de l'enjeu écologique, les enjeux financiers sont donc loin d'être négligeables.



Le chauffage au bois

Le bois est un combustible particulièrement disponible dans notre région, et « faire son bois » reste une tradition encore bien ancrée. Les poêles à bûches sont aujourd'hui performants, et de nouveaux procédés sont également en pleine expansion : des poêles à granulés, ou des chaudières à plaquettes, issues du broyage des déchets de l'industrie forestière, permettent un chargement automatique du combustible.

Ces installations optimisent le rendement jusqu'à 90 %. (10 à 15 % pour une cheminée classique à foyer ouvert)

Une unité de production de plaquettes se met localement en place, et facilitera à court terme l'approvisionnement.

S'équiper d'une chaudière automatique au bois suppose de prévoir son implantation et son approvisionnement en amont du projet. Le volume de stockage des plaquettes ou des granulés doit être suffisamment important pour garantir une bonne autonomie, et sera accessible à un camion de livraison.

Depuis le 1^{er} septembre 2005 le crédit d'impôts sur les énergies propres sont disponibles sur l'achat du matériel (norme Flamme Verte...)

L'impact visuel des capteurs est assez discret sur les toits à faible pente du Livradois.

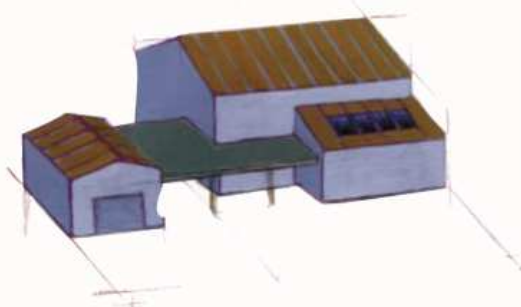
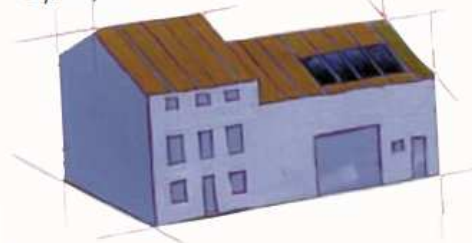


L'énergie solaire

Les choix techniques sont à prendre en compte le plus tôt possible dans l'élaboration de votre projet : ils auront inévitablement des conséquences sur votre budget, mais aussi sur l'esthétique finale.

En réhabilitation, les capteurs seront posés de préférence :

- sur un bâtiment annexe plutôt que sur la construction principale, plus visible,
- sur un toit à deux pans plutôt que sur un toit à quatre pans.



Le choix du solaire en amont du projet permet une meilleure intégration des capteurs.

L'exploitation de l'énergie solaire thermique se développe de façon importante, même si la proportion d'installations solaires est encore marginale.

Ces installations concernent essentiellement la production d'eau chaude (70 % des besoins annuels peuvent être couverts), ou le chauffage de l'habitation par plancher ou radiateurs solaires.

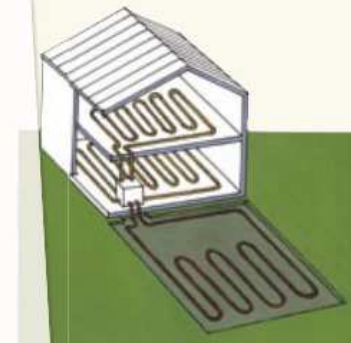
La pompe à chaleur géothermique

Le principe de la géothermie consiste à capter les calories contenues dans le sol pour les restituer dans la maison par l'intermédiaire de planchers chauffants ou de radiateurs.

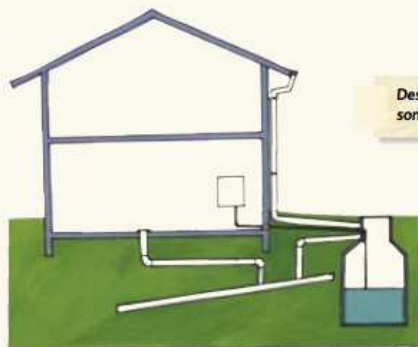
Le système est composé de capteurs extérieurs, d'un circuit chauffant intérieur et d'une pompe à chaleur (fonctionnant à l'électricité) reliant les deux réseaux et permettant l'échange d'énergie.

Les capteurs extérieurs peuvent être composés d'un réseau de serpentins enterré à environ 0,60 m de profondeur.

Si vous ne disposez pas d'une superficie suffisante, ce réseau peut être remplacé par un forage vertical par puits.



Récupérer les eaux de pluie



Des crédits d'impôts sur ce type de dispositif sont prévus pour 2007.

Ce principe, obligatoire pour toute nouvelle maison en Belgique, se développe en France depuis les récentes périodes de sécheresse. Le principe consiste à stocker l'eau de pluie dans une citerne enterrée. Une pompe et un système de filtrage permettent d'utiliser cette eau pour les usages domestiques : arrosage du jardin, fonctionnement des sanitaires, lavage du linge.

Récupérer les eaux de pluie vous permettra de réduire votre facture d'eau et d'être moins sensible aux restrictions administratives en cas de sécheresse.

Des dispositifs plus simples, avec citerne extérieure abritée (hors gel) sont également disponibles.



26

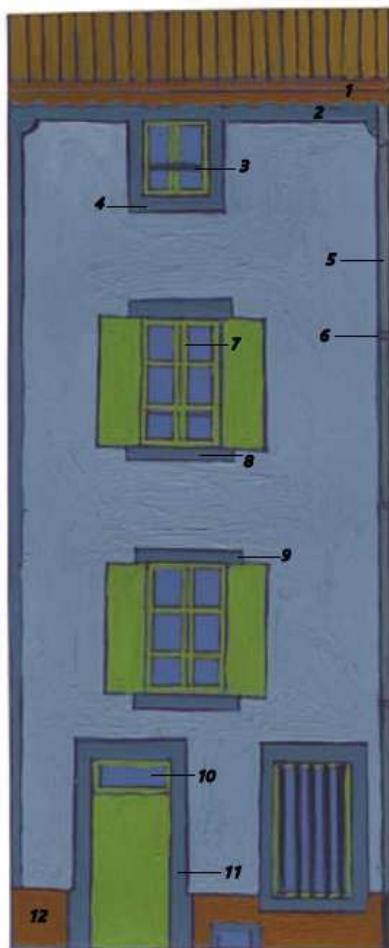
Le SPANC

Service public local d'assainissement non collectif

La loi sur l'eau et l'arrêté du 6 mai 1996 obligent les communes à contrôler les systèmes d'assainissement de tous les logements individuels au moment de leur construction, et par la suite au cours de leur fonctionnement, ainsi que les habitations existantes non raccordées à une station d'épuration.

Si vous n'êtes pas relié à un réseau collectif, vous devez disposer, sur votre parcelle, d'un système d'assainissement individuel qui traitera directement les eaux usées de votre habitation. Son bon fonctionnement impose une conception qui tiennent compte de votre projet et de la nature du terrain. Il est soumis à des contraintes d'implantation par rapport aux zones de circulation, de culture, de captage d'eau potable...

Le SPANC est le service public local d'assainissement non collectif qui a pour mission obligatoire le contrôle technique des dispositifs individuels, afin de préserver le maintien de la qualité et de la ressource en eau. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la mairie de votre commune.



- | | | |
|--|---------------------|------------------|
| 1. gènoise | 4. encadrement | 9. linteau |
| 2. bandeau sous gènoise ou bandeau de toit | 5. bandeau vertical | 10. jambage |
| 3. garde-corps | 6. filet de couleur | 11. imposte |
| | 7. menuiserie | 12. soubassement |
| | 8. appui de baie | |

G/lexique

Appareillage : maçonnerie constituée d'éléments apposés, chaque pierre étant taillée pour occuper une place précise dans le mur.

Badigeon : peinture liquide réalisée à partir de chaux diluée et d'un pigment naturel destiné à teinter. Les badigeons locaux étaient le plus souvent teintés au sable de rivière, avec des terres ou des oxydes.

Chânage : Partie horizontale ou verticale de la maçonnerie destinée à rigidifier la construction par l'utilisation d'éléments ou de matériaux plus résistants que ceux de la façade. Les chaînages d'angle ou de toit sont parfois matérialisés sur l'enduit afin de décorer la façade.

Chaux : la chaux est un calcaire, qui entre dans la composition des enduits traditionnels. la chaux hydraulique, plus facile d'emploi est utilisée depuis le XVIII^e siècle.

Couvertine : élément de protection contre l'eau d'une maçonnerie.

Crépi : le crépi est une couche qui prend directement sur le mur ou le gobelet (sous-couche ou dégrossi).

Différentes finitions peuvent être proposées par le maçon :

- l'enduit gratté fin : la dernière projection est grattée dans le frais à l'aide d'un grattoir métallique

- l'enduit taloché : la finition est marquée par une empreinte légère, en arc de cercle, témoignant du geste du maçon. L'effet produit est légèrement nuagé, plus lisse que l'enduit ngratté.

Estre : Porche d'accès couvert, situé à l'avant d'une maison de vigneron. Cet espace composé d'un escalier d'accès à l'étage et d'un petit perron abrité, fait office de pièce d'habitation extérieure.

Galetas : Séchoir composé de pièces de bois en appui sur le mur et les potelets bois de l'auvent de la maison de vigneron.

L'espace de séchage situé à l'aplomb du perron est protégé par l'avancée de toit.

Gènoise : élément intermédiaire entre le mur et le toit. La gènoise est formée de plusieurs rangs de tuiles canal renversées et remplies de mortier.

Gobelet : première couche d'accroche d'un enduit

Harpage : décor peint inspiré de l'alternance des pierres d'un chaînage d'angle.

Jambage : montants verticaux d'une ouverture.

Joint : espace laissé entre deux pierres, généralement rempli de mortier.

Joint à pierres vues : le mortier affleure au nu des pierres. Cette finition permet de mettre en valeur les pierres les importantes et de masquer le tout venant de la maçonnerie.

Joint à pierres semi-vues : l'enduit recouvre largement les pierres qui ne sont pas montrables et laisse affleurer les parties de pierres les plus intéressantes.

Lindage : encadrement de bois utilisé pour les portes et fenêtres des maisons en pisé.

Linteau : pièce horizontale qui ferme la partie supérieure d'une ouverture et supporte la maçonnerie.

Mobilon : pierre non taillée ou partiellement taillée qui sert à monter les murs.

Mur pignon : Généralement triangulaire, le pignon porte les deux versants du toit. Par extension, le mur pignon désigne le mur perpendiculaire à la façade.

Mur gouttereau : c'est le mur latéral de la construction, qui supporte le plus souvent une gouttière.

Rive : la rive est une limite du toit, située en pignon ou en bas de la pente.

Solai : partie inférieure d'un mur, réalisée dans un matériau différent de celui-ci et isolant du sol.

Typologie : répertoire des différents types (d'architecture)

Volet persillé : volet ajouré laissant passer la lumière.

Volet à écharpe : Élément de renfort du volet composé d'une pièce en diagonale (volet à «Z»)

Volige : planches clouées sur les chevrons de la charpente et supportant les tuiles.

VMC : ventilation mécanique contrôlée.

Bibliographie :

Charte architecturale et paysagère des cantons de St-Amant-Roch-Savine et St-Germain-l'Herm
Conservatoire régional de l'habitat et des paysages d'Auvergne, 1995

Charte architecturale et paysagère du Pays de Cunlhat
Eliane Auberger, Sycomore, 1997.

Parc naturel régional Livradois-Forez / Les maisons du Livradois-Forez : façades, enduits et couleurs, avril 1999.

Parc naturel régional Livradois-Forez / Bâtir en bois en Livradois-Forez : formes, paysages et couleurs, septembre 2003

Pays de Cunlhat, retrouvons le regard document de sensibilisation au paysage agence Lisières, 2001

Fiches info ADEME

La maison des négawatts

Thierry Salomon et Stéphane Bedel
éditions Terre vivante, 1999

Communauté de Communes du Pays de Cunlhat
8 Grande-Rue
63590 Cunlhat
Tél. : 04 73 72 39 40
www.pays-de-cunlhat.com

Communauté de Communes du Haut-Livradois
Rue de la Poste
63980 Fournols
Tél. : 04 73 72 12 55
<http://cc.hautlivradois.free.fr/>

CAUE du Puy-de-Dôme (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement)
Maison de l'Habitat,
129 avenue de la République,
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 21 20
www.caue.com

ADIL (Association départementale information logement)
Maison de l'Habitat
129 avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 14 50 90
www.adil63.org

ADUHME (Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie)
Maison de l'Habitat
129 avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 92 78 22
www.aduhme.org

Subdivision de l'Équipement d'Amber
1 rue de la Masse
63600 Amber
Tél. : 04 73 80 74 74



Vous décidez de rénover une construction existante

Un permis de construire sera exigé pour :

- toute extension de plus de 20 m²,
- tout changement d'affectation d'un bâtiment (transformation d'une grange en logement...) modifiant la structure ou la façade du bâtiment,
- toute modification d'un volume, agrandissement et percement d'ouverture.

Certaines interventions nécessitent une simple déclaration préalable

- créer une extension de moins de moins de 20 m² sur un terrain déjà bâti,
- ravalier une façade,
- installer une piscine non couverte d'une taille comprise entre 10 et 100 m²,
- changer une toiture,
- créer une clôture sur une commune possédant un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou dans un secteur protégé.

Quelques transformations ne nécessitent aucune autorisation

- construire un mur autre qu'un mur de clôture, d'une hauteur inférieure à 2,00 m,
- construire un petit ouvrage d'une surface inférieure à 2,00 m et d'une hauteur inférieure à 12 m,
- construire une piscine dont le bassin est inférieure à 10 m².

Vous décidez d'acheter un terrain

Vous décidez d'acheter un terrain

Il vous faudra prendre connaissance des documents d'urbanisme existants sur la commune : Carte communale, Plan d'occupation des sols (POS) ou Plan local d'urbanisme (PLU). Ces documents précisent les secteurs constructibles, ainsi que les règlements à respecter. Assurez-vous également des possibilités de construire en demandant un certificat d'urbanisme. La demande est à déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain. Ce certificat d'urbanisme précise les règles d'urbanisme, l'état des réseaux existants desservant la parcelle, les éventuelles servitudes d'utilité publique applicables au terrain, le régime des taxes et participation.

Vous allez construire

Il vous faut obtenir un permis de construire, la demande est à déposer à la mairie de la Commune où la construction est projetée. Le délai d'instruction est de 2 mois, sauf dans le cas de consultations obligatoires de services tels que l'Architecte des Bâtiments de France... ou ce délai sera prolongé d'un mois. Le permis de construire atteste de la conformité du projet par rapport aux dispositions législatives et réglementaires qui s'appliquent sur la commune et qui concernent : l'implantation des constructions, leur destination, leur aspect architectural, leur dimension, l'aménagement des abords, l'assainissement...

Consulter un architecte

Vous aurez l'obligation de vous adresser à un architecte pour la conception de votre projet et le dépôt du permis de construire si la surface habitable est supérieure à 170 m².

Consulter un architecte, quelle que soit la nature (réhabilitation, construction neuve) et la taille de votre projet, est une garantie supplémentaire pour le mener à bien : c'est un professionnel quotidiennement confronté aux problèmes que vous rencontrerez inévitablement.

Vous recherchez des conseils

Le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement)

Vous pouvez également disposer de conseils gratuits auprès du C.A.U.E. dont l'une des missions est le conseil auprès des particuliers qui ont pour projet de construire ou réhabiliter un logement. Un architecte, rattaché au territoire des communautés de communes pourra vous guider dans vos choix (implantation, volumétrie, parti architectural...).

L'ADUHE (Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie)

fournira des conseils aux professionnels sur ces derniers thèmes.

L'ADIL (Association départementale information logement)

Elle pourra vous accompagner dès le montage financier de votre projet, mais aussi sur des choix architecturaux ou techniques concernant les économies d'énergie, les énergies renouvelables...

S.D.A. (Service Départemental de l'Architecture)

Le service vérifie la conformité de tous les dossiers concernant les constructions situées dans le périmètre de protection des édifices classés ou inscrits. Vous pourrez y recevoir des conseils avant de déposer votre permis de construire.

Le parc naturel régional Livradois-Forez

Le Parc dispose d'un point d'information sur l'énergie, l'éco-construction et la construction bioclimatique.

Enfin, les collectivités locales (Communes, Communautés de Communes)

Elles pourront également vous apporter une information sur les démarches à entreprendre, les services à consulter, ou vous permettre de consulter les documents dont elles disposent : Charte architecturale et paysagère, documents réglementaires tels que les Cartes communales ou les PLU (Plan Local d'Urbanisme)